

avec sa compagnie. On paya aux habitants de cette châ-tellenie les blés que l'on prit pour la nourriture de cette garnison. Les officiers qui y restèrent malades furent traités aux dépens du prince. Lorsque les troupes de ce prince eurent quitté la Dombes, en 1460, la garnison du château d'Epey, près Châtillon, enleva en Dombes deux hommes du seigneur de Saint-Trivier, appelés Antoine et Pierre Joyard, qu'elle tint prisonniers pendant huit jours et n'élargit qu'en recevant six réaux pour leur rançon. Les 12, 13 et 14 mai de cette année, 1,200 ou 1,500 hommes des troupes du duc de Savoie coururent devant Saint-Trivier, où ils firent une grande quantité de prisonniers et enlevèrent tout le bétail que les habitants n'avaient pas eu le soin de retirer dans la ville.

Claude, fils d'Antoine de Saint-Trivier, succéda à son père vers 1467; il était baron de Saint-Trivier et de Branges, seigneur de Sandrans; il épousa Pernelle de Ferrières, dame de Baudières, fille du seigneur de Maligny, après la mort de laquelle, dit Guichenon, il se maria avec Jacqueline de la Serra, fille du baron de la Serra, au pays de Vaud. Il prêta foi et hommage au duc de Bourbon, prince de Dombes, pour Saint-Trivier, dans la ville de Moulins, le 2 novembre 1467. Le 6 novembre; étant encore à Moulins, il présenta requête à ce prince, disant que le bailli de Beaujolais avait déchargé ses justiciables et sujets des dons gratuits offerts, que le procureur de ce prince en avait appelé, et, il demandait que, vu son bas âge et le service qu'il est tenu de rendre, défenses fussent faites de contraindre ses gens au payement de ce don. Sur quoi le duc de Bourbon défendit à son trésorier de contraindre les gens de ce seigneur jusqu'à la fin de ce procès. Le seigneur de Saint-Trivier, pour soutenir l'exemption de ses gens, disait juger souverainement dans sa terre et aller, en quelque manière, de pair avec le prince, sauf la foi et hommage qu'il lui devait. Il donna son dénombrement fort au long le 10 décembre suivant.